



CT CDG/LB du 16/12/2011

Le premier CT nouvelle formule s'est tenu vendredi. Pour rappel, la composition du CT est la suivante : 4 sièges pour l'USAC-CGT, 3 sièges pour le SNCTA et 3 sièges pour l'UNSA. Rappelons toutefois que ce CT qui remplace les précédents CTP n'a qu'un caractère « informatif » et que les OS représentées ne peuvent plus s'opposer aux sujets débattus dans ces comités. Pour faire entendre leur voix, les ICNA ne peuvent compter que sur leur mobilisation (grenelle, cœur de nuit...)

Programme de réhabilitation du CANA

L'administration nous a proposé les 2 variantes sur le futur aménagement du CANA.

Plan d'action de réduction des risques d'intrusion

Un test d'intrusion récent ayant relevé des failles dans le système de sûreté du CANA (l'intrus a réussi à pénétrer dans la salle IFR), une sensibilisation sera menée en 2012 et des outils de prévention supplémentaires seront installés. L'UNSA-ICNA est favorable à la mise en place d'un système plus sûr pour accéder à la salle IFR.

Effectifs SE/CDG et GT tour de service

Le chef de service a rappelé les options prises en GT TDS et la nécessité du GT Effectif de trouver une solution pérenne pour fin 2012.

Expérimentation d'un nouveau tour de service pour les Chefs de l'Approche (CA)

Si l'UNSA-ICNA respecte la décision prise par une majorité de CA d'opter pour une individualisation des horaires à titre expérimental durant 1 année, elle se pose des questions sur l'impact de ce nouveau système sur l'attractivité du poste. Le

poste de CA qui est taillé pour attirer des ICNA expérimentés s'est heurté dès le départ au refus de nombre d'entre eux de quitter le rythme équipe, privant ainsi notre service de la riche expérience de ces chefs de tour ou chefs de quart. L'UNSA-ICNA restera donc vigilant sur les options prises qui ne concernent pas seulement les CA en fonction mais également ceux à en devenir.

Critères de détachement et de nomination chefs de tour, chefs de quart et chefs de l'approche

L'ensemble des OS représentées ont voté favorablement pour la création d'un GT pour redéfinir les critères de détachement et de nomination aux postes de CT, CQ et CA.

Point de situation sur le relèvement des altitudes d'interception

Le service a rappelé le « bon retour » sur la mise en place du niveau dispositif. Le nombre de HN a pour l'instant diminué mais le nombre de mouvements n'est pas encore significatif. L'UNSA-ICNA a été et sera présent au GT Capa pour s'assurer que les limitations de trafic permettront aux ICNA de s'appropriier le mieux possible le nouveau dispositif. Le prochain GT Capa du 06/01 décidera ou non du retour à la capacité nominale.

Point d'avancement du GT service minimum de nuit : les ICNA ne peuvent compter que sur eux pour se protéger !!!

Ce GT a été lancé il y a 18 mois suite à une nuit en service minimum qui a mis à jour les dangers de la situation actuelle. En effet, pour le moment, si CDG est en service minimum de nuit, il n'y a aucune technique pour garantir 25 mvts/h à CDG avec un maximum de 20 arr/h. Le GT qui s'est réuni à 4 reprises en 1 an s'est employé à explorer différentes voies pour garantir ces 20arr/h sur la P1.

Airfrance et le CCO ont été sollicités pour voir s'il était possible de retarder certains vols mais le service a essuyé un refus ! (vive le CDM !!)

95% des vols de la P1 échappant à toute forme de régulation, le GT s'est alors tourné vers Athis pour réguler ces vols. Malheureusement, si le CRNA est aussi en service minimum, il est impossible d'assurer une régulation.

Le GT s'est donc résolu à demander une liste de vols à la DTA, comme cela a déjà été fait par le passé.

Et c'est là que notre chef d'organisme est intervenu pour éviter que « son » centre ne dépose une liste de vols. L'argument fallacieux qu'il a mis en avant au GT est que celui-ci n'a pas suffisamment exploré certaines voies telles que la coopération avec Athis ou encore le CCO.

Notre chef d'organisme s'est clairement assis sur les conclusions du GT, **scandaleux !**

Si CDG se trouve à nouveau en service minimum de nuit, l'UNSA-ICNA exhorte les CT à prendre la seule mesure qui protégera les ICNA et avions : déclarer la fermeture de la plateforme (une capa 0 ne permettant pas de toucher la majorité des vols de la P1)

Consultation des états généraux ICNA

Le service rendra bientôt les résultats de la consultation, la loi ayant déjà été votée : sans commentaires !!!

Contrôle des présences

Le contrôle de présences en vigueur a sanctionné 3 agents pour absences avérées et non contestées. Le service a procédé au retrait d'1 jour de congé dans chaque cas.

L'UNSA-ICNA tient à rappeler que le système de vérification des présences n'étant pas fiable, la parole d'un agent reporté absent suffit à s'opposer à un listing défectueux. Notre encadrement doit cesser de considérer les ICNA comme de tricheurs !

VRO

Après un rapide constat sur l'utilisation des VRO, le SNCTA a demandé à pouvoir utiliser les VRO pour les agents en deçà du 11 mini. L'UNSA-ICNA n'est pas formellement opposé à une telle possibilité dans la mesure où le service reconnaît la légitimité du CT ou du CA de gérer en tactique son effectif. L'UNSA-ICNA se pose la question de cette évolution lorsque le GT TDS demande une révision du BO à la hausse ?

Quoi qu'il en soit, le chef d'organisme s'est une nouvelle fois dérobé à ses responsabilités en arguant qu'il était lié par « la feuille de route SNARP 2008 » et que toute modification sur l'usage des VRO devait être effectué au niveau du SNARP entier...Et pour les centre qui n'ont pas de VRO, faut-il dans ce cas le obliger à les mettre en place ? **Ridicule !**

Notre chef d'organisme ne s'est pas montré à la hauteur de ses responsabilités une fois de plus ! Avant la fin du CT, et après avoir sans doute consulté sa hiérarchie, il a vainement essayé de troquer une VRO supplémentaire (VRO possible jusqu'à 10 mini) en échange de la coopération des ICNA sur d'autres sujets brûlants. **Pitoyable !**

Il a même avoué en fin de CT ne pas avoir eu le temps de se préparer à la question....

Départs cœur de nuit

L'ensemble des OS rejettent ce projet. L'UNSA-ICNA rappelle que les ICNA de CDG n'ont aucune raison de se plier à une décision 100% politique surtout à l'heure où notre chef d'organisme méprise le travail effectué dans les GT...et contrairement à ce que laisse penser le SNCTA ce rejet n'est **pas monnayable !!!**

Présentation d'OURSIN

L'UNSA-ICNA reconnaît les évolutions positives dues à cet outil mais souhaiterait que les données stockées sur OURSIN (telles que les grilles) ne soient pas conservées plus longtemps que d'autres données sensibles telles que les données radar ou radio !

C'est pourquoi nous demandons officiellement au chef d'organisme de procéder à la destruction de ces données après 1 année.

NOSS (Normal Operating Safety Survey)

C'est sans aucun doute la première fois que les ICNA entendent parler de cet acronyme.

Il s'agirait d'expérimenter à CDG une observation du travail des ICNA, par probablement un autre ICNA, afin de détecter toutes les perturbations extérieures pouvant nuire au bon déroulement de notre travail.

Le chef d'organisme a essayé le refus de toutes les OS de lancer cette expérimentation sur CDG.

En effet, pourquoi lancer une énième expérimentation alors que les plâtres du Grenelle ne sont pas encore secs...Qui plus est, en quoi ce travail est-il différent du travail réalisé par la QDSE ?

Une fois de plus, on demande aux ICNA de CDG de laver plus blanc que blanc et pour n'obtenir en retour que le mépris de leur chef d'organisme.

DSNA@Export

L'UNSA-ICNA a demandé au chef d'organisme de procéder à un appel à candidature pour les besoins d'experts. Le chef d'organisme nous a rétorqués qu'il n'avait pas la main sur cette entité qui était directement rattachée au DSNA. Certes, mais les ICNA qui sont appelés à travailler au sein de DSNA export le feront au détriment de leur tâche originelle. Faut-il alors procéder au détachement obligatoire de ceux-ci ?

Les assistants de subdivision qui travaillent en plus sur DSNA@Export ne le font-ils pas au détriment de leurs autres tâches ?

L'UNSA-ICNA tient à rappeler à notre encadrement que l'époque où il était de bon ton de nommer des anciens du BN SNCTA à des postes clés (chef de sub, assistants de sub ..) est désormais révolue, place au choix par la compétence .

A l'heure où il faut réfléchir au remplacement du chef de subdivision contrôle, nous exhortons le chef d'organisme à ne pas commettre une énième erreur de management. Les ICNA de CDG, toutes sensibilités syndicales confondues, en ont assez de cette oligarchie.

En conclusion, les ICNA doivent rester vigilants car il apparaît clairement que notre chef d'organisme n'est pas disposé à respecter nos décisions même lorsque celles-ci touchent à la sécurité. Le seul critère de management reste pour lui la capacité !

L'UNSA-ICNA s'opposera fermement à toutes les orientations dangereuses que souhaite prendre notre chef d'organisme.

www.icna.fr

lfpg@icna.fr